

COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF

Sous-comité sur l'économie et les sciences sociales Rome, 15-18 Mai 2001

1. Ouverture de la session

La deuxième session du Sous-comité sur l'économie et les sciences sociales (SCESS) du Comité scientifique consultatif (SAC) de la CGPM s'est tenue au siège de la FAO à Rome du 15 au 18 mai 2001. Mr Malouli, Coordonateur du Sous-comité s'est félicité du nombre croissant de participants et de pays représentés à la session (la liste des participants est reproduite en annexe A). Il a remercié les projets régionaux ADRIAMED et COPEMED qui ont soutenu la participation de certains experts. Après une intervention de bienvenue de la part de Mr. Ben Alaya, Secrétaire de la CGPM, le Coordonateur a ouvert la session.

2. Adoption de l'ordre du jour et désignation des rapporteurs

Le Sous-comité a revu l'ordre du jour provisoire de la réunion qui a été adopté à l'unanimité par les participants avec des modifications mineures (l'ordre du jour définitif est reproduit en annexe B). Le SCESS a désigné Fabienne Daurès et François Féral comme rapporteurs.

3. Revue des recommandations du SAC et de la CGPM

Le Coordonateur a rappelé l'ensemble des recommandations de la Commission et du SAC, concernant les activités du Sous-comité, notamment dans les domaines des unités d'aménagement, des indicateurs socio-économiques, des études institutionnelles et juridiques. Il a noté que l'ensemble de ces points ont été bien couverts par activités menées durant l'intersession ainsi que dans le cadre de l'ordre du jour de la session (la liste des documents de session est reproduite à l'annexe D).

4. Etat d'avancement de l'établissement du réseau des experts en sciences sociales et travail effectué pendant la période intersession

4.1 Base de données sur les experts en sciences sociales dans les différents pays de la CGPM

Le SCESS a examiné la liste d'experts en sciences sociales (économie, droit, sciences politiques, sociologie, anthropologie) établie durant l'intersession. Il a noté qu'elle était encore très incomplète, voire inexistante pour ce qui concerne de nombreux pays de la Méditerranée orientale. A cet égard il a été noté que la difficulté de mettre en place ce réseau était liée notamment au fait que les pays concernés n'ont toujours pas désigné de points focaux pour ce Sous-comité.

- Pour compléter la liste, le Sous-comité a **recommandé** de travailler à partir du formulaire reproduit à l'annexe C.1 et de faire une synthèse réactualisée du document existant. Alain Bonzon s'assurera de la bonne fin de cette opération, en liaison avec le Coordonateur et les Points Focaux.

- Au niveau du contenu des informations disponibles, cette liste d'experts devra mentionner pour chacun ses thèmes de recherche pertinents pour la Méditerranée. Elle devra également fournir à cette occasion des informations sur leurs établissements de rattachement et le cas échéant les sites WEB afférents.(site-expert)
- Au niveau technique, le Sous-comité a **recommandé** que ces sites-experts offrent la possibilité d'accéder à des documents en ligne. Il a souhaité que cette liste soit accessible sur le site WEB du CGPM et a demandé au coordonnateur de faire diligence à cet effet. En attendant, la liste sera hébergée sur le site WEB du COPEMED dans l'espace ouvert pour le SAC, notamment celui concernant la bibliothèque virtuelle (<http://w.w.w/u.a.es/copemed>).

4.2 Base de données sur les références bibliographiques

Le Sous-comité a examiné le rapport pilote intitulé « *Etat des connaissances en sciences sociales relative à la Méditerranée française* » produit par l'IDDRA (France) avec le concours d'IFREMER et FAO/FIPP. Il a pris acte des difficultés révélées par cet exercice pilote notamment dans la constitution d'un thésaurus, choix des mots clés, langues utilisées et compatibilité avec d'autres banques de données (e.g : ASFA). Le SCESS a en particulier relevé que le support informatique (ACCESS) retenu à cette occasion n'était pas pertinent et qu'il obérait toute possibilité de développement à moyen terme de la base de données. Le Sous-comité a invité l'IDDRA à mettre en ligne les données déjà recueillies dans les conditions prévues au point 4. 1.

Le Sous-comité a pris connaissance par ailleurs de l'existence de listes bibliographiques disponibles au Maroc, en Espagne et en Italie. Il souhaite dans une première étape que ces inventaires puissent être complétés. Il a **convenu** que :

- contrairement à la constitution d'une base bibliographique globale recommandée lors de la première session, les bibliographies s'organisent dans une première phase, en réseau. A cet effet des bases nationales ou sectorielles encouragées par les Points Focaux pourraient compléter ce réseau. Les bibliographies seraient mises en ligne sur les sites-experts du Sous-comité.
- sur le plan technique les mêmes principes que recommandés en 4.1 seront utilisés : accessibilité sur le site WEB du CGPM et hébergement sur le site WEB du COPEMED dans l'espace ouvert pour le SAC. Les résultats de cette phase 1 permettront de réévaluer la stratégie de mise en place d'une base de donnée durable.

4.3 Source et accessibilité des données socio-économiques

Tous les pays représentés (Albanie, Algérie, Espagne, France, Italie, Malte, Maroc) ont fait le point sur leur capacité à honorer les champs proposés dans le formulaire de l'annexe C.2.

En dehors de l'Italie dont le système statistique très élaboré permet de répondre à l'ensemble des questions, il est apparu que les systèmes statistiques des autres pays ne peuvent généralement répondre qu'au point 1 du formulaire.

Le SCESS a souhaité que les efforts soient poursuivis pour que cette information minimum existe et soit disponible dans tous les pays de la Méditerranée. Il s'est félicité de l'appui des projets régionaux à la mise en place de systèmes statistiques nationaux : Malte, Maroc, Algérie et Tunisie par COPEMED, Albanie et Slovénie par ADRIAMED. Il a insisté toutefois sur le fait que doivent être pris en compte les paramètres dégagés par le Sous-comité lors de l'élaboration ou l'amélioration des systèmes statistiques nationaux. Il a pris note à cet égard de la similitude des données requises par le nouveau règlement de la Commission européenne et celles requises par le SCESS.

- le Sous-comité a **recommandé** que les données requises par le SCESS soient prises en considération dans les systèmes statistiques nationaux et que les efforts des projets régionaux ci-dessus mentionnés soient étendus à d'autres pays.
- il a en outre **recommandé** aux pays membres de l'Union Européenne concernés, de distinguer les façades Atlantique et Méditerranéenne dans l'élaboration de leurs programmes nationaux pour répondre au nouveau règlement relatif aux statistiques des pêches (règlement CE No 1543 du 29/06/2000).

4.4 Revue et adoption des définitions et standard : glossaire

Le Sous-comité a félicité le J.L. Allegret pour son travail de compilation des définitions et a réitéré son intérêt pour finaliser le projet de glossaire. Il a souhaité que ce document soit amélioré et complété pour qu'il fasse l'objet d'une publication. A cet effet, un calendrier de travail a été **adopté** par le Sous-comité. Il prévoit :

- la distribution à brève échéance du document à l'ensemble des experts du réseau ;
- le complément de ce document par les experts pour que le J.L. Allegret puisse proposer une nouvelle version du glossaire avant le 30 septembre 2001 ;
- l'identification des termes et des concepts susceptibles de soulever des discussions par les experts ;
- la finalisation du glossaire dans le cadre d'un atelier dans lequel seront adoptés les définitions consensuelles et abordés les problèmes de traduction afférents. Sur ce dernier point, les opportunités financières, telle que celle offerte par le programme INCO-MED, devront être étudiées.

Le Sous-comité a donc **recommandé** :

- l'organisation d'un atelier à Barcelona (Espagne) fin novembre 2001, de sorte que la version finale du glossaire puisse être adoptée lors de la prochaine réunion du SCESS;
- la publication du glossaire par la CGPM au deuxième semestre 2002.

5. Analyse et résultats méthodologiques concernant les études sur les indicateurs socio-économiques

5.1 Etudes pilotes

Les résultats de l'étude pilote *"Etude de faisabilité pour l'établissement d'une banque de données sur les indicateurs socio-économiques de la pêche en Méditerranée"* (étude pilote sur la Mer d'Alboran) ont été présentés. L'IREPA a également fait connaître les résultats d'une étude pilote de même nature effectuée en 1996 sur le golfe de Genova relative aux pêches démersales. Cette étude est d'autant plus exemplaire qu'elle est un spécimen du travail effectué sur une base annuelle dans toutes les régions de l'Italie. Le Sous-comité a regretté que l'étude de cas en cours sur le golfe de Gabès n'ait pu être présentée, compte tenu de l'absence à la session de son coordinateur.

Pour ce qui concerne l'étude pilote sur la mer d'Alboran, le Sous-comité a exprimé sa satisfaction pour les résultats obtenus. Il a noté que ceux-ci montrent clairement, entre autre que la localisation géographique des navires autour d'un port (notion d'Unité Locale Opérationnelle) est un critère de différenciation important entre les segments de flotte. Il a considéré que l'on pouvait produire des indicateurs pertinents pour la gestion des pêcheries méditerranéennes, en termes de compréhension des systèmes économiques et de lisibilité des politiques publiques, avec des données simples, relativement faciles à obtenir et à moindre coût.

Le Sous-comité a :

- **recommandé** que l'étude de faisabilité (mer d'Alboran) fasse l'objet d'une publication en 3 langues dans la collection « Etudes et Revues » de la CGPM ;
- **invité** l'ensemble des pays à réaliser des études similaires en tenant compte de la méthodologie maintenant disponible. Pour ce faire, il a insisté sur la disponibilité nécessaire d'un minimum de données pour la construction d'une segmentation des flottes ; la collecte des données menées dans le cadre de l'étude sur la mer d'Alboran soit considérée comme un référent pour la construction des systèmes statistiques nationaux. En outre, il a constaté que cette recommandation n'est pas incompatible avec le développement des systèmes statistiques nationaux comme prévus dans le cadre du règlement européen n°1543 précité.

5.2 Présentation du rapport du groupe de travail sur les indicateurs tenu à Tunis (9-11 janvier 2001)

Le rapport du groupe de travail a été présenté par le Coordonateur du SCESS. Ses recommandations ont été adoptées par le Sous-comité. Le Sous-comité a souhaité produire un document de référence sur une méthodologie harmonisée en matière de définition des concepts liés à l'enquête, de critères de sélection des segments pertinents et de niveau d'échantillonnage par type de segments.

Le Sous-comité a :

- estimé qu'il faudrait accentuer les efforts de réflexion pour développer des passerelles entre les données caractéristiques des flottes et leur dimension par rapport à des stocks spécifiques (ex : effort de pêche appliqué à un stock particulier de sardines ou de crevettes);
- **recommandé** que les travaux du groupe de travail sur les indicateurs puissent être poursuivis, notamment lors d'une réunion à organiser en février 2002 à l'IREPA à Salerno (Italie). Le Sous-comité a insisté sur le besoin d'une recherche d'homogénéisation des définitions et concepts liés aux informations collectées notamment sur la base des expériences de chaque pays dans l'application de leurs études pilotes.

6. Modélisation bioéconomique des stratégies de gestion

Le logiciel bioéconomique MEFISTO a été présenté par R. Franquesa, et le Sous-comité s'est félicité de l'appui fourni par COPEMED au développement de cette application. Les travaux de l'IREPA concernant le modèle MOSES ont également été présentés par V. Placenti (application disponible à www.irepa.org). Ces deux modèles ont pour objet d'appliquer des logiciels de gestion spécifiques à la complexité des pêcheries de la Méditerranée. Le Sous-comité a noté avec satisfaction que des efforts de recherche au plus haut niveau étaient poursuivis pour améliorer les simulations bio-économique des pêcheries méditerranéennes.

7 Présentation des résultats des groupes de travail du SAC

7.1 Groupe de travail sur les unités de gestion

Le Sous-comité a pris connaissance du rapport de la réunion d'Alicante du 23/25 janvier relative aux unités de gestion. A l'exception notable de la mer Adriatique, où l'unité de

gestion a été identifiée avec la méthodologie de travail du groupe ADRIAMED, le Sous-comité a constaté que la plupart des unités d'aménagement identifiées relevaient plus de découpages statistiques et juridiques que de zones établies pour la gestion des stocks partagés. Mais il a également relevé que ce découpage pouvait faciliter une collecte plus efficace des données socio-économiques. En conséquence, il suggère que le SAC réfléchisse à un changement terminologique ne faisant référence qu'à des unités statistiques, ne préjugant en rien une définition plus cohérente de véritables unités de gestion.

7.2 Groupe de travail sur les unités opérationnelles

Le Sous-comité a pris connaissance des travaux de la réunion d'Ancona organisée en avril 2001 pour définir les unités opérationnelles. Il a considéré que celle-ci n'a pas totalement répondu aux attentes de la CGPM, notamment en ce qui concerne la définition des paramètres de l'effort de pêche. Il a cependant noté que des progrès significatifs sur la clarification du concept ont été réalisés: en particulier dans le cadre de l'étude préliminaires menée par ADRIAMED dans ce domaine.

Le Sous-comité a rappelé, qu'en particulier dans le domaine économique, les unités opérationnelles doivent correspondre à des segments de flotte, et qu'il doit être tenu compte du lien entre ces segments et leur zone d'opération rattachée à un port (unité opérationnelle locale). Il a constaté le fait qu'il existe déjà des consensus entre certains pays sur certaines unités opérationnelles, notamment dans la mer d'Alboran, dans le golfe de Gabès ou en Adriatique.

Le SCESS a souhaité que pour certains segments de flotte qui posent problème en termes d'homogénéité des navires, l'on puisse disposer de critères simples; notamment des critères déterminants de la structure économique des navires, pour parvenir à définir des unités opérationnelles pertinentes.

Le Sous-comité a **estimé** que les variables proposées dans l'annexe 6 du rapport d'Ancona, ne peuvent être utilisées comme un moyen de définir les unités opérationnelles. Même si elles sont structurées à terme dans le cadre d'une base de données, elles ne peuvent être considérées que comme une liste provisoire d'informations nécessaires pour assurer le suivi et la gestion de ces unités opérationnelles. Une réflexion supplémentaire multidisciplinaire doit donc être poursuivie sur ce point. A cet effet, le Sous-comité **recommande** de se référer à la liste de données à collecter proposée dans l'étude pilote de la mer d'Alboran (annexe C.4 du présent rapport).

Le Sous-comité a **décidé** de consacrer du temps à la réflexion sur la segmentation des flottes et sur l'identification des unités opérationnelles lors de la prochaine réunion de son groupe de travail sur les indicateurs. A cet égard, un travail pilote a été demandé par le Sous-comité ; l'IREPA s'est proposé d'effectuer ce travail rapidement, sur la base de son système statistique national au niveau de deux zones d'aménagement caractéristiques, à déterminer. Le Sous-comité a pris note de la proposition du Point Focal de Malte de rendre disponible les données pertinentes de son pays pour une étude de cette nature. Le travail de l'IREPA sera présenté en février 2002 à Salerno, lors de la réunion du groupe de travail sur les indicateurs.

8. Présentation des résultats du travail sur les aspects institutionnels du co-management

Pour répondre aux recommandations de la première session du Sous-comité sur la cogestion des pêcheries et les systèmes de discipline professionnelle, le Sous-comité a noté qu'une visite scientifique dans le cadre de la FAO/FIPP a permis d'obtenir rapidement des premiers

résultats méthodologiques et notamment une clarification du lien entre politiques publiques et cadres institutionnels, dans ce domaine. Le Sous-comité a constaté l'intérêt de ce travail présenté par F. Féral et intitulé « *Revue synthétique des droits collectifs et des systèmes décentralisés de discipline professionnelle des pêches* ». Il a été considéré que ce travail était d'intérêt immédiat pour des pays comme l'Albanie, l'Algérie ou le Maroc qui se sont engagés dans des systèmes de cogestion et de participation décentralisée.

Le Sous-comité a **recommandé** que soit encouragée la mise en œuvre de monographies sur ce thème, dont l'objet serait de mieux connaître la contribution des organisations professionnelles décentralisées dans les différents cadres institutionnels du « co-management » (organisations villageoises en Tunisie, prud'homies de pêcheurs et comités de pêche en France, cofradias en Espagne, consortiums et coopératives en Italie, chambres de pêches et villages de pêcheurs au Maroc et en Algérie, ...). Le Sous-comité suivra avec intérêt les développements de l'étude projetée avec des critères analogues sur la lagune de Nador (Maroc) ou en Albanie.

9. Revue des programmes et des projets d'intérêt régional

Le Sous-comité a constaté la croissance apparente des travaux en sciences sociales d'intérêt régional, avec par exemple : le programme PECHDEV relatif à l'étude des comportements des pêcheurs et des règlements de gestion (France, Espagne, Italie); le projet ECODATA relatif à des enquêtes approfondies sur la structure économique de bateaux de pêche en Méditerranée (Italie, Espagne, France) ; le Forum scientifique en Méditerranée relatif à la compilation d'informations sur les recherches en cours (Université de Barcelone) ; dans le cadre de l'Action Concertée (UE), l'étude relative aux Performances économiques de certains segments de flotte (Italie, France) ; programme BEMFISH visant une Synthèse analytique des modèles bioéconomiques (Espagne, Italie) ; programme ORME, observatoire régional pluridisciplinaire d'environnement marin (Université de Perpignan) ; l'étude sur la structure informelle de la pêche artisanale en Méditerranée (Université de Montpellier/INRH/IDDRA). A ces exemples doivent être ajoutés les travaux pertinents de COPEMED et d'ADRIAMED ainsi que certains travaux du STEFC/UE.

Le Sous-comité a regretté que les travaux soient souvent concentrés sur la seule Méditerranée occidentale. Il a exprimé le souhait que cette information soit recueillie d'une manière plus systématique. A cet égard, le SCESS a :

- **recommandé** que les résultats des travaux régionaux ou sous-régionaux, en cours ou à venir, puissent faire l'objet d'une large diffusion particulièrement à travers son réseau d'experts et que, pour sa prochaine session, une synthèse actualisée lui soit présentée.

10. Principales recommandations en matière de recherches et d'aménagement

10.1 Recommandations pour le Sous-comité

- Synthèse et actualisation du réseau d'experts ;
- Organisation des bibliographies en réseau ;
- Finalisation du glossaire ;
- Approfondissement de la réflexion sur la segmentation des flottes et validation du concept d'unités opérationnelles locales ;
- Suivi des études et monographies réalisées sur les institutions décentralisées de co-management ;

- Synthèse actualisée des programmes de recherche régionaux et sous régionaux en sciences sociales ;

10.2 Recommandations à l'attention du SAC et de la CGPM

- Hébergement sur le site WEB du COPEMED des bibliographies et des sites-experts du Sous-comité ;
- Prise en compte des données socio-économiques recommandées par le Sous-comité dans les systèmes statistiques des Etats membres de la CGPM, sur la base de la liste de données de base validée par le Sous-comité ;
- Prise en charge de l'organisation d'un atelier de finalisation du glossaire (à GEM-UB, Barcelona, fin novembre 2001), pour publication au cours du deuxième semestre 2002 ;
- Publication en trois langues dans la Série «Etudes et Revue » de la CGPM, de l'étude pilote sur la mer d'Alboran ;
- Extension géographique des études de cas sur les indicateurs socio-économiques à d'autres Unités d'aménagement;
- Reconduction du Groupe de travail sur les indicateurs (IREPA, Salerno, février 2002) ;
- Poursuite de la réflexion sur le concept d'unités d'aménagement ;
- Organisation d'études et monographies sur les institutions décentralisées de co-management ;

11. Autres questions

Le Sous-comité a invité le Secrétariat de la CGPM à appuyé le Coordinateur dans ses efforts d'identification des Points Focaux nationaux pour les pays qui ne l'ont pas encore fait.

12. Adoption du rapport.

Le rapport du Sous-comité a été adopté à l'unanimité le 18 mai 2001.

ANNEXES

Liste des annexes :

- Annexe A : Agenda

- Annexe B : Liste des participants

- Annexe C : Documents de référence
 - C.1 : Document d'identification des experts du SCESS
 - C.2 : Fiche de recueil des données socio-économiques
 - C.3 : Critères de segmentation de la flotte (étude pilote, mer d'Alboran)
 - C.4 : Données nécessaires et indicateurs proposés (étude pilote, mer d'Alboran)

- Annexe D : Liste des documents de session

Annexe A: Ordre du jour

Ouverture de la session.

Adoption de l'ordre du jour et désignation des rapporteurs.

Revue des recommandations du SAC et de la CGPM ;

Etat d'avancement de l'établissement du réseau des experts en sciences sociales et travail effectué pendant la période intersessions.

- 4.1 Base de données sur les experts en sciences sociales.
- 4.2 Base de données sur les références bibliographiques.
- 4.3 Source et accessibilité des données socio-économiques.
- 4.4 Revue et adoption des définitions et standard : glossaire.

Analyse et résultats méthodologiques concernant les études sur les indicateurs socio-économiques - Présentation des résultats du groupe de travail (Tunis, janvier 2001) : étude pilote "Mer d'Alboran", application sur le "Golf de Gabes" et possibilité de l'élargissement pour la Libye (continuation du Golfe), "Adriatique" (? Canal de Sicile). Présentation de l'étude de cas relative à la flottille de l'Italie.

Modélisation des stratégies de gestion des pêcheries en Méditerranée : Présentation des logiciels bio-économiques "MEFISTO" et "MOSES". Discussion de la méthodologie. Voir la possibilité de son application au niveau des différentes unités d'aménagement de la Méditerranée.

Présentation des résultats du groupe de travail sur les unités de gestion (Alicante, janvier 2001).

Présentation des résultats du groupe de travail sur les unités opérationnelles (Ancona, avril 2001).

Présentation du travail sur les aspects institutionnels du co-management en Méditerranée.

9. Revue des programmes et des projets d'intérêt régional en relation avec les objectifs du SCSSE.
10. Recommandations en matière de recherches et d'aménagement.
11. Autres questions.
12. Adoption du rapport.

Annexe B: Liste des participants

Albanie

Mimoza COBANI

Fishery Directorate.

Ministry of Agriculture And Food Tirana-Albania

Tél: 0035 54 22 28 82

Mimoza_cobani@yahoo.com

Algérie

Hachemane MOULOUD

CNDPA

Tél/Fax: 00213 24 46 19 06

Hachemane@hotmail.com

Espagne

Ramon FRANQUESA

GEM-UB

Tél: 00/34/93 21 78 734

Fax: 00/34/93 40 24 573

Ramon@gemub.com

France

Fabienne DAURES

IFREMER-Service d'Economie Maritime

Tél: 0033/2/98 22 49 24

Fax: 0033/2/98 22 47 76

fdaures@ifremer.fr

Italie

Ferdinanda D'ANDREA

IRMA

Tél: 0023 94 89 66

Tél: 06/22 91 337

Ferdynand@tiscalinnet.it

Loretta MALVAROSA

IREPA-IT

Tél: 0039/089 33 89 78

Fax: 0039/089 33 08 35

Malvarosa@irepa.org

Massimo SPAGNOLO

IREPA-IT

Tél: 0039/089 33 89 78

Fax: 0039/089 33 08 35

Spagnolo@irepa.org

Vincenzo PLACENTI

IREPA-IT

Tél: 0039/089 33 89 78

Fax: 0039/089 33 08 35

Placenti@irepa.org

Malte

Carmelo BUSUTTIL

Ministry of Agriculture & Fisheries

Tél: 65 09 34

Fax: 65 93 80

Malthus.Camilleri@magnet.mt

Maroc

Mohammed IDRISSE MALOULI

INRH-Nador

BP493 Nador-Maroc

Tél: 00212 56 60 38 28

Fax: 00212 56 60 38 28

malouli@nadornet.net.ma

FAO

Alain BONZON

FAO/FIPP

Tél: 0039/06/57 05 64 41

Alain.bonzon@fao.org

1.

François FERAL

FAO/FIPP (VS)

Tél: 0033/468 66 20 02

Fax: 0033/468 66 20 19

Feral@univ-perp.fr

FABIO MASSA

FAO-Adriamed

Tél: 0039/08 75 08 252

Fabio.Massa@fao.org

Annexe C1: Formulaire d'identification des experts du Sous-comité

Scientific Advisory Committee/GFCM
Sub-Committee on Economic and Social Sciences
(Database on fisheries socio-economics experts)

Application Form

Name:

Nationality:

Degree:

Present Position:

Name of institution:

Postal Address:

Phone:

Fax:

E-mail:

Current Research (in the field of fisheries social sciences applied to Mediterranean fisheries):

C. 2: Formulaire de recueil des données socio-économiques de base

Sources and accessibility of socio-economic data in GFCM state members

The information enclosed below should be given by fleet type (Bottom trawlers, pelagic trawlers, purse seinners, long liners, artisanal fishing boats, etc.).

Items	Accessibility	Sources	Level of desegregation
1. fleet <ul style="list-style-type: none"> • Number • Gross Tonnage • Horse Power • Length • Age 			
2. Exploitation strategy <ul style="list-style-type: none"> • Time at sea (days/year, hours/day) • Nb. of fishing operation/day • Duration of one fishing operation 			
3. Employment <ul style="list-style-type: none"> • Direct employment (crews on board) • Indirect employment (shipbuilding, ship maintenance, shiphandlers, etc.) 			
4. Investment <ul style="list-style-type: none"> • Vessel value ex novo (included equipment and gears) • Investment grants 			
5. Income data <ul style="list-style-type: none"> • Landings weight • Landings value 			
6. Fixed costs <ul style="list-style-type: none"> • Insurance • Tax • Financial charges • Other fixed costs 			
7. Salary share (%)			
8. Variable costs <ul style="list-style-type: none"> • Daily cost of gasoline • Ice and Food • Maintenance and repairing (included spare parts) • Taxes and port charges • Other variable costs 			

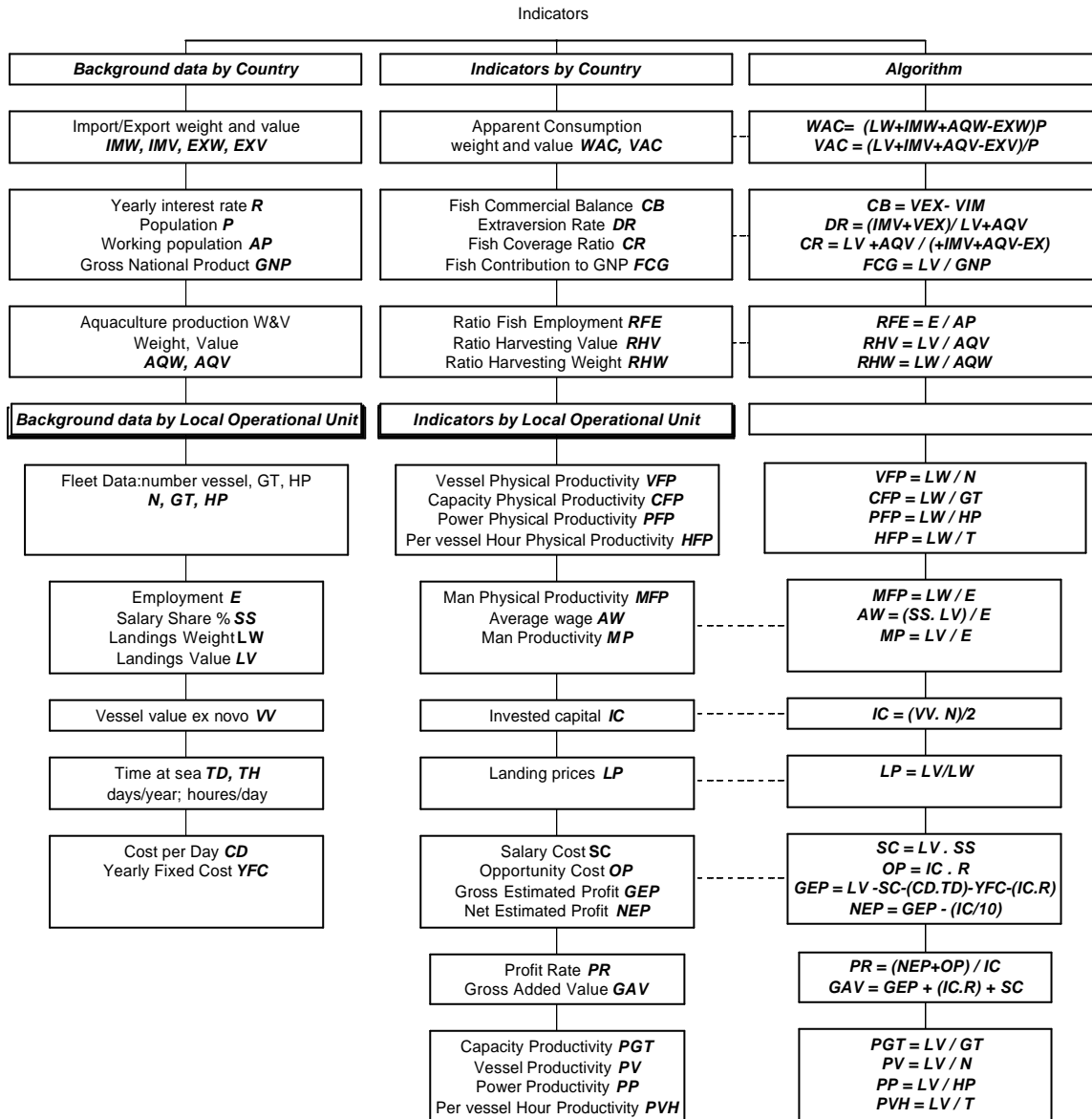
Sources : Public or private sources, census or sampling, etc.

Level of desegregation : Regional or national level, by fishing vessel, by fleet, etc.)

Annexe C. 3 : Critères de segmentation de la flotte (étude pilote, mer d'Alboran)

Fleet segments in the pilot study		
Segment fleet	Definition	Characteristics
1. Minor gears OfS	Multipurpose, < 6 m. length	1 to 3 people Outboard engine Gillnets predominantly
2. Bottom Trawler	Trawler >300 HP	It can work at practical depth > 200 metres
3. Small Trawler	Trawler < 299 HP	It can't work at practical depth > 200 metres
4. Medium Purse Seiner	Seine > 30 TRB	
5. Small Purse Seiner	Seine < 29 TRB	Not afar from the coastline
6. Surface Longliner	Longliner > 6 m. length	Target species: big pelagics (tuna, swordfish)
7. Longliner + Seiner	Longliner + Seiner	All-year-round activity Not in Spain
8. Drag	Drag	2 or 3 people Target species: molluscs Not in Morocco
9. Minor gear OnS	Multipurpose, >6 and <10 m. length	1 to 3 people Onboard engine Gillnets predominant

Annexe C 4 : Liste des données nécessaires et indicateurs proposés (étude pilote, mer d'Alboran)



Annexe D : Liste des documents de session

- Agenda provisoire et calendrier de travail.
- Liste provisoire des experts en sciences sociales.
- Rapport de *l'Etude pilote sur l'état des connaissances en sciences sociales relative à la Méditerranée française*.
- Définitions et standard : glossaire.
- Report of the *Feasibility Assessment Study on the Setting-up of a Database on Socio-economic Indicators*.
- Rapport du groupe de travail du SCESS sur les indicateurs socio-économiques (Tunis, 9-11 janvier 2001)
- Rapport sur les *Indicateurs économiques de suivi de la pêche démersale dans le golfe de Genova*
- Rapport du groupe de travail du SAC sur les unités de gestion (Alicante, janvier 2001).
Rapport du groupe de travail du SAC sur les unités opérationnelles (Ancona, avril 2001).
- Rapport sur la *Revue synthétique des droits collectifs et des systèmes décentralisés de discipline professionnelle des pêches maritimes de Méditerranée*.
- Report of the Twenty-Fifth Session of GFCM
Sliema, Malta, 12-15 September 2000 – GFCM Report 25 English & French (*pour information*).
- Report of the third session of the Scientific Advisory Committee
Madrid, 2-5 May 2000 - FIPL/R632(BI) English and French (*pour information*).
- Report of the First Session of the SAC Sub-Committee on Economics and Social Sciences.
- Provisional Agenda, Fourth Session of SAC (Athens, Greece, 4-7 June 2001).